



RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE (ROB) 2022

Préambule :

Le Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval (SMDMCA) a été créé par arrêté DCL/2019/067 du 31 décembre 2019 avec effet au 1^{er} janvier 2020.

Ses 5 membres :

- Communauté de communes LA CHATAIGNERAIE CANTALIENNE (département du Cantal)
- Communauté de communes XAINTRIE VAL'DORDOGNE (département de la Corrèze)
- Communauté de communes CAUSSES ET VALLEE DE LA DORDOGNE, Communauté de communes GRAND FIGEAC et Communauté de communes CAUSSE DE LABASTIDE MURAT (département du LOT)

La population totale regroupée s'élève à 129 682 habitants au 1^{er} janvier 2020 (sources DGCL/INSEE).

Objectifs :

Le débat d'orientation budgétaire représente une étape essentielle de la procédure budgétaire des collectivités. Il participe à l'information des élus et favorise la démocratie participative des assemblées délibérantes : discussions sur les priorités et évolutions de la situation financière du syndicat préalablement au vote du budget primitif.

Dispositions légales :

Le débat d'orientation budgétaire est une étape obligatoire dans le cycle budgétaire des régions, départements, communes de plus de 3 500 habitants, EPCI et syndicats mixtes comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants et plus (articles L.2312-1, L.3312-1, L.4312-1, L.5211-36 et L.5711-1 au L.5711-36 du Code Général des Collectivités Territoriales).

En cas d'absence de DOB, toute délibération relative à l'adoption du budget primitif est illégale.

Le budget primitif est voté au cours d'une séance ultérieure et distincte, le DOB ne peut intervenir ni le même jour, ni à la même séance que le vote du budget.

L'article 107 de la loi NOTRe complète les règles relatives au débat d'orientation budgétaire, il doit désormais faire l'objet d'un rapport.

Rapport d'orientation budgétaire :

Le DOB doit s'appuyer sur un rapport sur les orientations budgétaires (ROB) qui précise :

- L'évolution prévisionnelle de dépenses et des recettes en fonctionnement comme en investissement retenue pour la construction du budget ;
- Les engagements pluriannuels envisagés pour les investissements ;
- Les informations et les perspectives en matière de structure et de gestion de l'encours de la dette.

Il doit également contenir des informations relatives à la structure des effectifs, aux dépenses de personnel, à la durée effective du travail et l'évolution prévisionnelle de l'effectif et des dépenses liées aux personnel pour 2021.

Délibération :

Obligatoire, elle permet de prendre acte de la tenue du DOB, également relatée dans le compte rendu de séance.

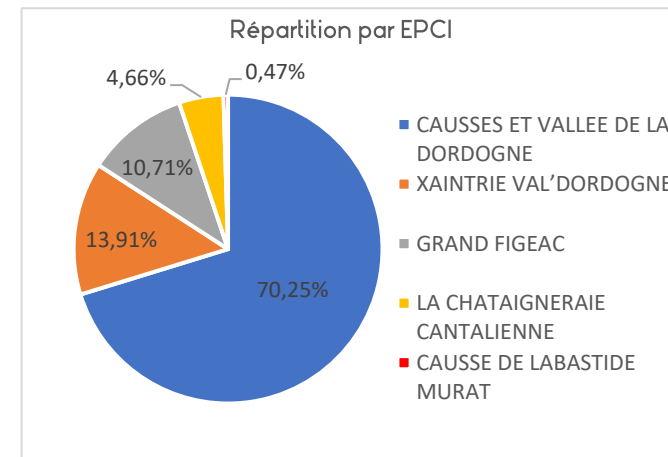
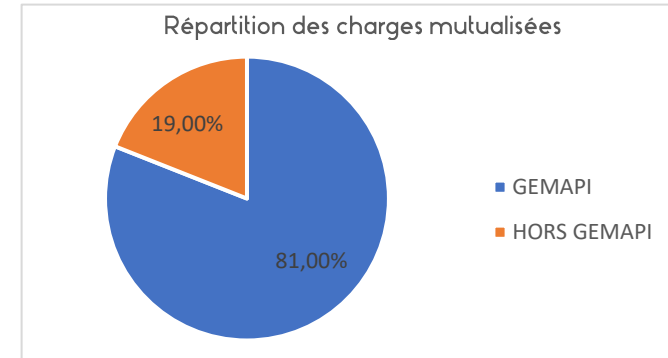
Conformément aux statuts et plus particulièrement à l'article 16 :

- sont mutualisées les charges de structure selon la clef de répartition suivante :
 - 25 % de la surface de l'EPCI incluse au périmètre,
 - 25 % de la population DGF de l'EPCI incluse au périmètre (moyenne des communes concernées),
 - 25 % du linéaire de cours d'eau de l'EPCI incluse au périmètre,
 - 25 % de la surface de zones inondables de l'EPCI incluse au périmètre,

ce qui donne la répartition suivante :

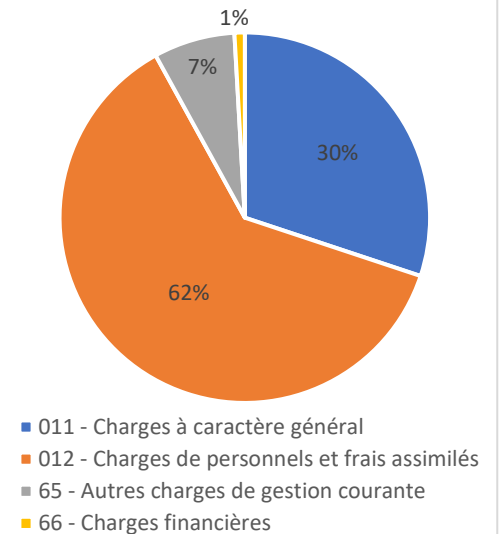
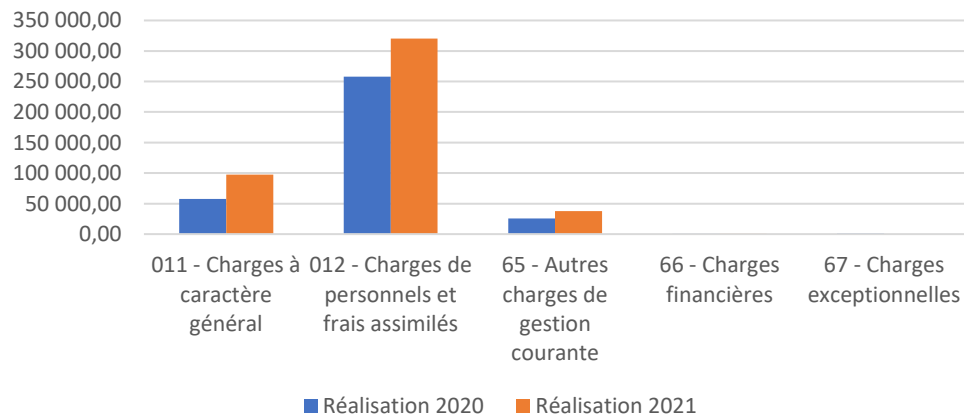
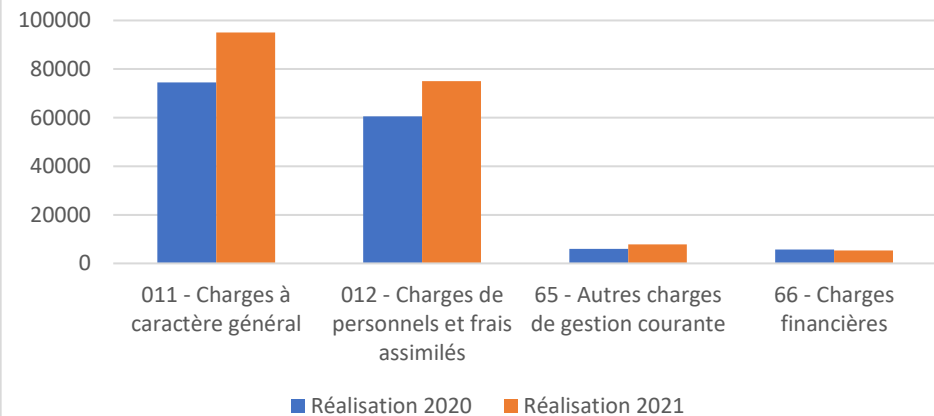
EPCI	GEMAPI (81 % des charges mutualisées)	HORS GEMAPI (19 % des charges mutualisées)
CAUSSES ET VALLEE DE LA DORDOGNE	70,25 %	70,25 %
XAINTRIE VAL'DORDOGNE	13,91 %	13,91 %
GRAND FIGEAC	10,71 %	10,71 %
LA CHATAIGNERAIE CANTALIENNE	4,66 %	4,66 %
CAUSSE DE LABASTIDE MURAT	0,47 %	0,47 %

- sont territorialisées les opérations d'investissement et certaines actions prévues en section de fonctionnement



A – RESULTATS 2021 :**A-1/ Budget principal – compte administratif***A-1-a / Section de fonctionnement*

<i>Dépenses par chapitre</i>		Réalisation 2020		Réalisation 2021*	
Chapitre	Libellé	GEMAPI	HORS GEMAPI	GEMAPI	HORS GEMAPI
011	Charges à caractère général	57 818,13	74 433,91	97 317,15	95 020,57
012	Charges de personnels et frais assimilés	257 888,09	60 492,04	320 484,74	75 068,89
65	Autres charges de gestion courante	25 557,08	5 994,41	37 478,68	7 875,04
66	Charges financières	432,58	5 764,92	401,41	5 349,42
67	Charges exceptionnelles	900,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		342 595,88	146 685,28	455 681,98	183 313,92
		489 281,16		638 995,90	

Budget principal - Dépenses fonctionnement
Réalisation 2021Budget principal - Dépenses fonctionnement
GEMAPIBudget principal - Dépenses fonctionnement
HORS GEMAPI

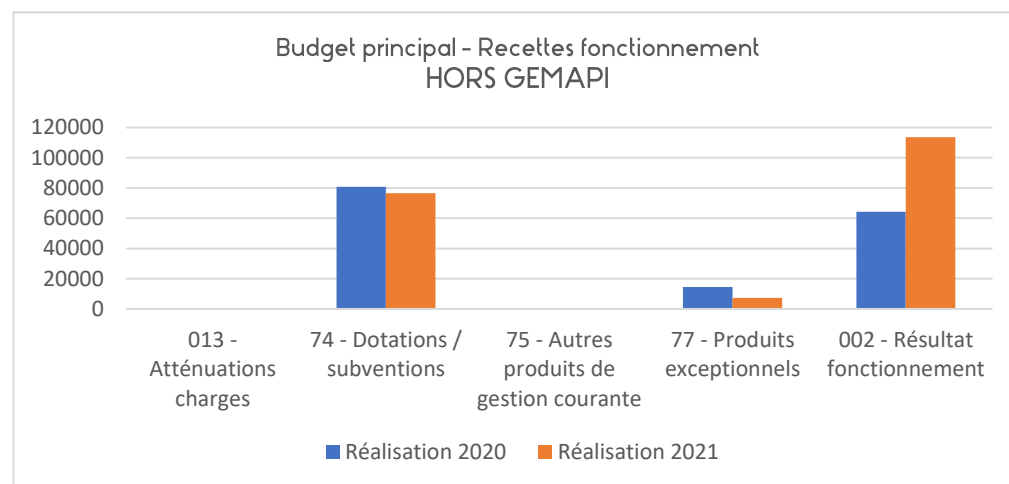
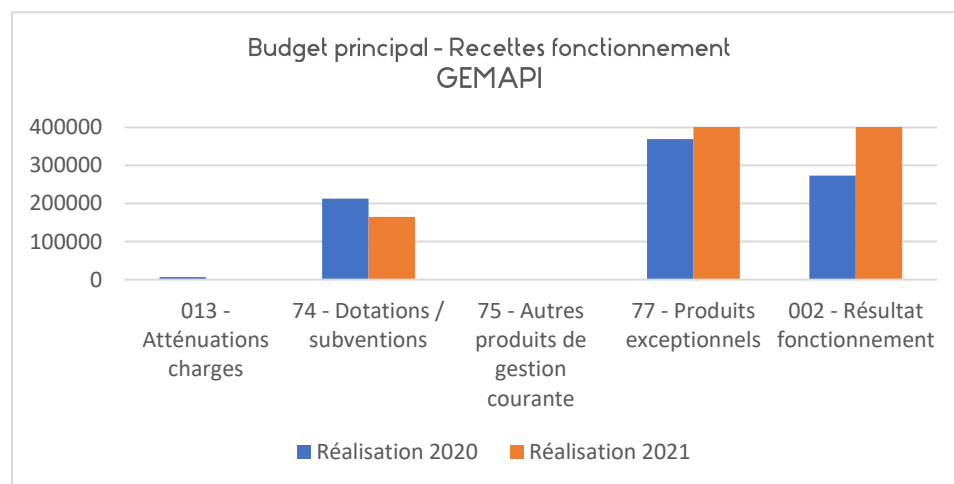
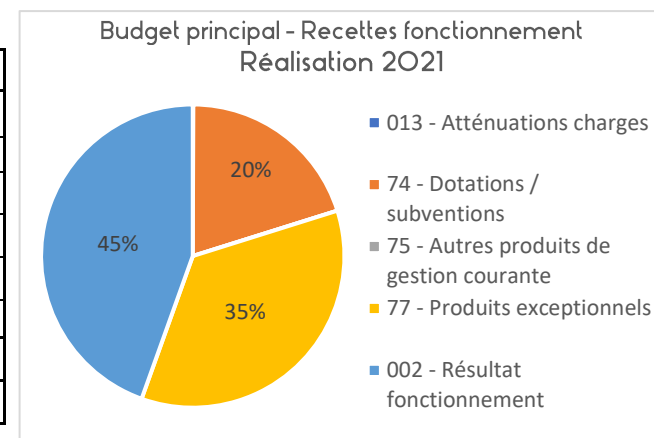
**Chapitre 011* : En plus des charges de fonctionnement mutualisées type fournitures, locations, maintenance, sont ciblées des actions territorialisées pour l'entretien des cours d'eau (gestion de la végétation et des emâcles, sécurisation parcours de loisirs nautiques). Contrairement à l'année 2020, de nombreuses interventions ont eu lieu, liées à la météorologie et à la fréquentation touristique importante (sortie de la crise sanitaire).

**Chapitre 012* : Par rapport à 2020, le SMDMCA a supporté les rémunérations sur une année complète. Pas d'embauche sur 2021.

**Chapitre 65* : Il s'agit des indemnités de fonction des élus (Président et Vice-présidents) et des remboursement de frais de déplacements des élus du syndicat (conformément à la délibération 2020122-14).

**Chapitre 66* : un prêt à taux fixe souscrit par une communauté de communes membre qu'elle supporte en totalité par le biais de sa participation au syndicat (intérêts et capital).

<i>Recettes par chapitre</i>		Réalisation 2020		Réalisation 2021*	
Chapitre	Libellé	GEMAPI	HORS GEMAPI	GEMAPI	HORS GEMAPI
013	Atténuations charges	6 588,36	0,00	603,32	141,52
74	Dotations / subventions	213 172,13	80 659,22	164 616,37	76 552,63
75	Autres produits de gestion courante	1,12	0,00	0,19	0,00
77	Produits exceptionnels	369 020,94	14 548,12	416 680,02	7 266,31
002	Résultat fonctionnement	273 869,13	64 240,91	420 847,07	113 517,00
TOTAL		862 651,68	160 993,65	1 002 746,97	197 477,46
		1 023 645,33		1 200 224,43	



*Chapitre 013 : remboursement indemnités journalières (ASA – maladie)

*Chapitre 74 : encaissement des subventions Etat, Région, Département, Agence de l'Eau Adour Garonne et Europe sur des actions spécifiques et pour le fonctionnement général du SMDMCA

*Chapitre 77 : dont participations des 5 communautés de communes membres du SMDMCA

- CAUSSES ET VALLEE DE LA DORDOGNE = 330 000,00 euros
- XAINTRIE VAL'DORDOGNE = 41 687,71 euros
- GRAND FIGEAC = 37 426,93 euros
- LA CHATAIGNERAIE CANTALIENNE = 12 907,03 euros
- CAUSSE DE LABASTIDE MURAT = 926,44 euros

A-1-b / Section d'investissement

Dépenses par opération

N° opération	Libellé opérations	GEMAPI	HORS GEMAPI	Chapitre	Réalisation 2020	Réalisation 2021	Commentaires au 31/12/2021
15715	Réalisation Diagnostics vulnérabilité Particuliers		X	20	0,00	9 360,00	Marché terminé
16000	Maintenance ouvrages PAPI Dordogne Lotoise	X		23	0,00	1 929,60	A poursuivre sur 2022
16118	Gestion Ecoulements bassin du ruisseau de Lucques PUYBRUN	X		23	3 955,80	0,00	Instruction réglementaire en cours
16221	Bassin Ecrêtement LABRUNIE - ST LAURENT LES TOURS	X		23	0,00	1 920,00	Travaux à prévoir sur 2022
16222	Bassin Ecrêtement FONTVIEILLE - ST LAURENT LES TOURS	X		23	900,00	0,00	Instruction réglementaire en cours
1642601	Etude de faisabilité surinondation de la plaine Tourmente	X		23	23 667,00	0,00	Poursuite de l'étude – Marché en cours
1673501	Ruissellements coteaux sensibles	X		20	6 054,00	0,00	Fin étude- arrêt marché
17439	Aménagement protection contre crues Traversée BETAILLE	X		23	0,00	3 000,00	Etude en cours
201712702	Mise en œuvre mutualisation SALS		X	23	26 884,42	8 352,00	Marché en cours
201723801	Lutte contre piétinement BV Tournefeuille	X		21	0,00	27 690,97	Bons de commande en cours -
				23	216,00	61 950,60	

Envoyé en préfecture le 24/03/2022

Reçu en préfecture le 24/03/2022

Affiché le



ID : 046-200092138-20220323-2022032304-DE

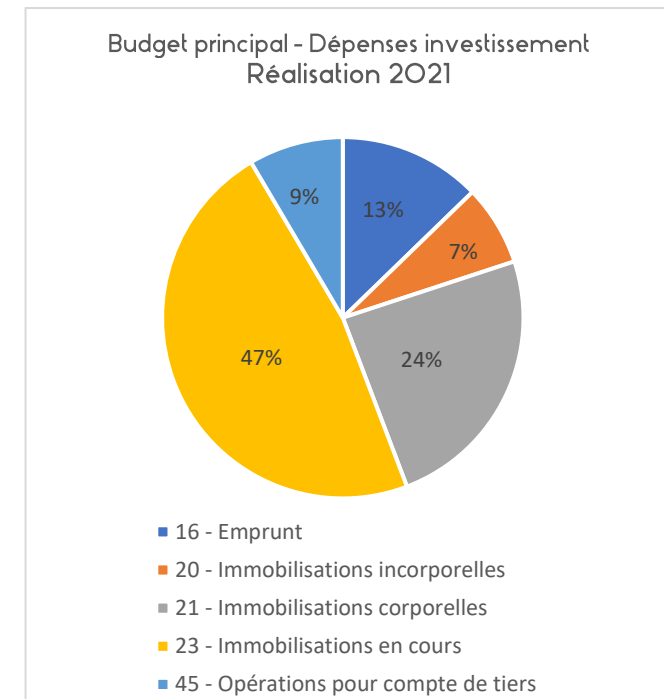
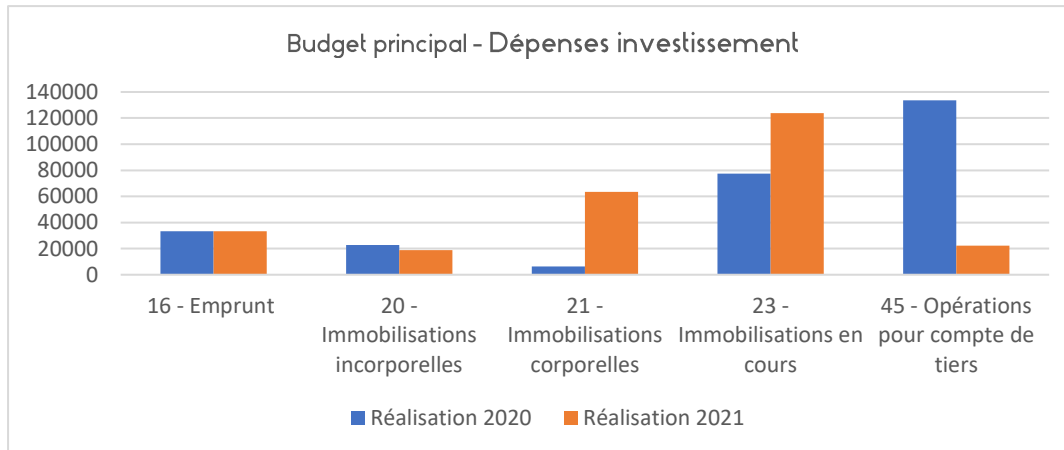
201836101	Aménagement Bras CARENNAC Phase 1 Etudes préliminaires	X		23	7 218,09	41 846,40	Etude en cours
201823104	Suivi travaux restauration confluence Ouyse/Dordogne - LACAVE	X		23	4 326,12	0,00	Soldé
201836702	Restauration des zones humides Castagné - Cère	X		23	1 200,00	0,00	A poursuivre sur 2022
20184001	Acquisitions matériels	X		20	5 016,99	1 584,35	Achat matériel informatique + matériel technique
			X	20	1 176,81	371,65	
		X		21	5 082,70	16 521,59	
			X	21	1 192,24	3 384,59	
201922429	Suivi espèces patrimoniales CPMA Tourmente Sourdoire	X		20	6 320,00	0,00	Soldé
201923104	Suivi travaux confluence Ouyse Dordogne Lacave	X		23	5 996,52	0,00	Soldé
201923107	Restauration Bras de la Borgne Phase 1 Etude	X		23	0,00	2 663,24	Bons de commande/devis en cours
201940103	Entretien et suivi des ouvrages		X	23	1 440,00	1 140,00	Soldé
202022429	Suivi espèces patrimoniales CPMA Tourmente Sourdoire Année 2020	X		20	0,00	5 420,00	Attente rapport, à solder en 2022
20202310404	Suivi travaux confluence Ouyse Dordogne Lacave	X		23	0,00	900,00	Bons de commande/devis en cours
20204002	Outils de communication	X		20	3 402,00	0,00	A solder en 2022
			X	20	798,00	0,00	
23700	Restauration Zones Humides – Phase 1	X		20	0,00	2 100,00	A poursuivre sur 2022
				21	0,00	15 868,80	
40302	Protection Berges BRAJAT - BRETENOUX		X	21	0,00	0,00	Marché terminé
45805			X	45	41 344,30	0,00	
705	Assistance Hydraulique	X		23	1 740,00	0,00	Marché à bon de commande
45802	Mobilisation champs expansion crue plaine MAMOUL	X		45	21 011,64	0,00	Marché terminé
45812	Travaux amélioration libre écoulement sur Négreval - GAGNAC SUR CERE	X		45	57 462,00	11 618,40	Marché terminé

45815	Reprise Passe à poisson Moulin de Barroi GAGNAC SUR CERE- Négreval	X		45	13 742,88	10 560,00	Marché terminé
TOTAL opérations					240 147,51	228 182,19	
Opérations financières							
16	Remboursement Capital Emprunt	X		16	2 326,67	2 326,67	Capital (concerne uniquement la CC CAUSSES ET VALLEE DE LA DORDOGNE)
			X	16	31 006,65	31 006,65	
TOTAL GENERAL					273 480,83	261 515,51	

Dépenses par chapitre

Chapitre	Libellé opérations	Réalisation 2020	Réalisation 2021
16	Emprunt	33 333,32	33 333,32
20	Immobilisations incorporelles	22 767,80	18 836,00
21	Immobilisations corporelles	6 274,94	63 465,95
23	Immobilisations en cours	77 543,95	123 701,84
45	Opérations pour compte de tiers	133 560,82	22 178,40
TOTAL GENERAL		273 480,83	261 515,51

Toutes les dépenses sont territorialisées hormis les opérations 20184001 et 20204002 relatives à des charges pour le fonctionnement de la structure.



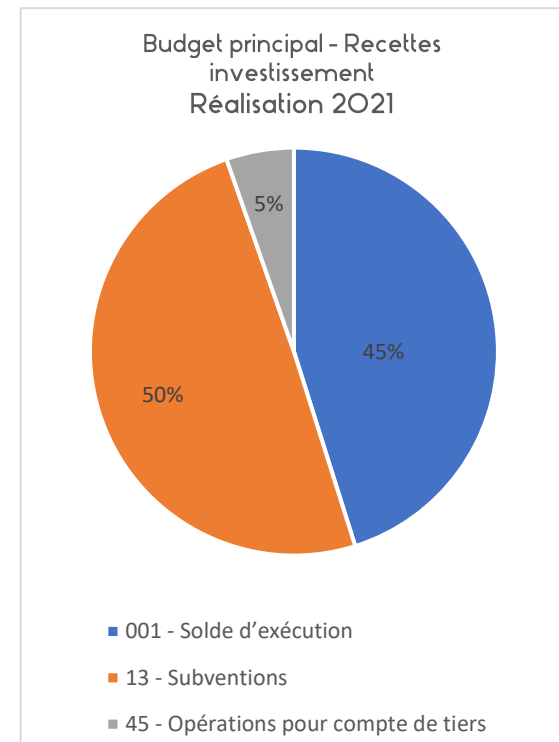
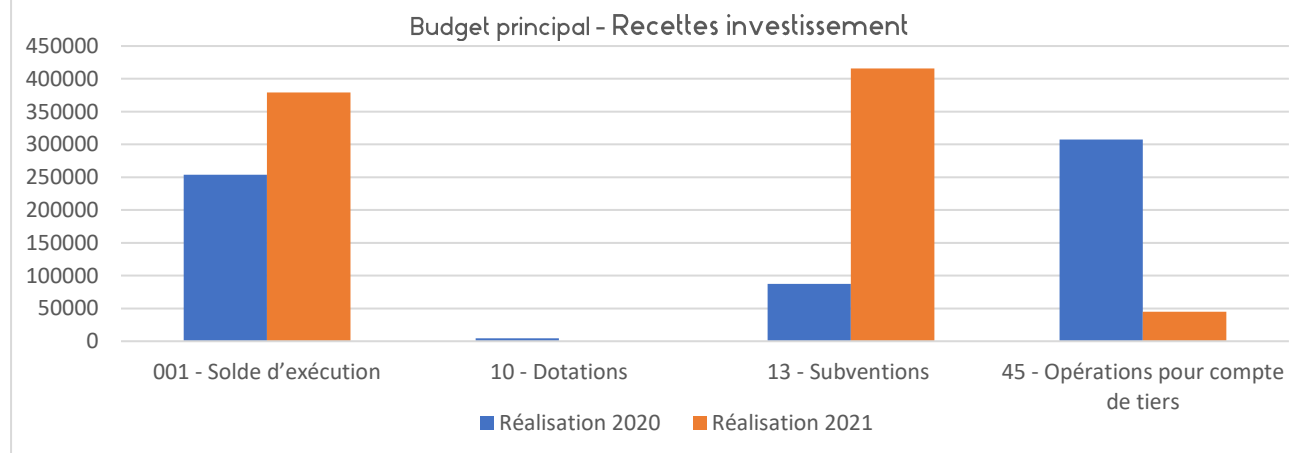
Recettes par opération

N°	Libellé opérations	GEMAPI	HORS GEMAPI	Chapitre	Réalisation 2020	Réalisation 2021
1220701	Développement SAL ST CERE Travaux		X	13	3 649,00	0,00
1550902	Réalisation SAL MAMOUL Travaux		X	13	1 397,00	0,00
15715	Réalisation Diagnostics vulnérabilité Particuliers		X	13	0,00	600,00
15716	Réalisation Diagnostics vulnérabilité Entreprises		X	13	490,00	0,00
16118	Gestion Ecoulements bassin du ruisseau de Lucques PUYBRUN	X		13	4 555,00	0,00
16119	Gestion Ecoulements bassin du ruisseau des Gardelles PUYBRUN	X		13	10 800,00	0,00
16222	Bassin Ecrêtement 2 ST LAURENT LES TOURS	X		13	0,00	375,00
1642601	Etude de faisabilité surinondation de plaine Tourmente	X		13	11 209,80	5 325,20
1673501	Ruissellements coteaux sensibles	X		13	0,00	4 036,00
17439	Aménagement protection contre crues Traversée BETAILLE	X		13	7 680,00	0,00
201712610	Fiabilisation SAL Borrèze		X	13	2 500,00	0,00
201712702	Mise en œuvre mutualisation SALS		X	13	22 473,00	0,00
20172310404	Suivi des travaux restauration confluence Ouyse Alzou	X		13	0,00	3 798,55
201823104	Suivi travaux restauration confluence Ouyse/Dordogne - LACAVE	X		13	0,00	2 595,67
201836101	Aménagement Bras CARENNAC Phase 1 Etudes préliminaires	X		13	0,00	17 214,94
201836702	Restauration des zones humides Castagné - Cère	X		13	20 373,47	736,25
202123106	LIFE DORDOGNE	X		13	0,00	381 360,00
23104	Travaux restauration divagation cours d'eau confluence Ouyse Dordogne	X		13	1 595,51	0,00
23104C	Etude reconfiguration seuil Bras de TAURIAC		X	13	485,48	0,00
45802	Mobilisation champs expansion crue plaine MAMOUL	X		45	24 538,12	7 919,56
45805	Protection Berge de Brajat - BRETENOUX		X	45	195 327,25	22 878,82
45808	Travaux continuité écologique Mamoul – Site Riols	X		45	23 394,60	0,00
45811	Etude continuité écologique Soulhol ST CERE	X		45	3 512,18	0,00
45815	Reprise Passe à poisson Moulin de Barroi GAGNAC SUR CERE- Négreval	X		45	0,00	9 201,00
45818	Restauration ruisseau ALVIGNAC Amont plan d'eau Etude	X		45	5 122,99	0,00

45819	Travaux continuité écologique Bave – Vailles	X		45	21 632,60	0,00
45825	Travaux continuité écologique Mamoul – Site Esclat	X		45	33 928,17	5 087,38
TOTAL opérations					394 664,17	461 128,37
Opérations financières						
021	Virement de la section de fonctionnement	X		021	0,00	0,00
			X	021	0,00	0,00
10222	FCTVA	X		10222	1 912,52	0,00
			X	10222	2 349,22	0,00
001	Excédent d'investissement	X		001	205 734,86	206 401,41
			X	001	48 258,79	173 037,32
TOTAL GENERAL					652 919,56	840 567,10

Recettes par chapitre

Chapitre	Libellé opérations	Réalisation 2020	Réalisation 2021
001	Solde d'exécution	253 993,65	379 438,73
021	Virement de section fonctionnement	0,00	0,00
10	Dotations	4 261,74	0,00
13	Subventions	87 208,26	416 041,61
45	Opérations pour compte de tiers	307 455,91	45 086,76
TOTAL GENERAL		652 919,56	840 567,10



A-1-c/ Balance générale : Résultats 2021

FONCTIONNEMENT		
Déficit 2020	Excédent 2020	
	534 364,07 €	
Dépenses 2021	Recettes 2021	Résultats exercice 2021
638 995,90 €	665 860,36 €	26 864,46 €
TOTAL GENERAL		
638 995,90 €	1 200 224,43 €	
Résultats cumulés 2021		
Déficit	Excédent	
	561 228,53 €	

INVESTISSEMENT		
Déficit 2020	Excédent 2020	
	379 438,73 €	
Dépenses 2021	Recettes 2021	Résultats exercice 2021
261 515,51 €	461 128,37 €	199 612,86 €
TOTAL GENERAL		
261 515,51 €	840 567,10 €	
Résultats cumulés 2021		
Déficit	Excédent	
	579 051,59 €	

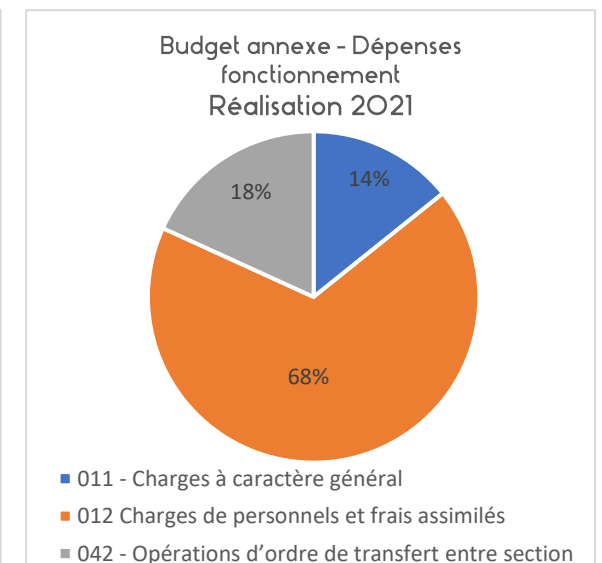
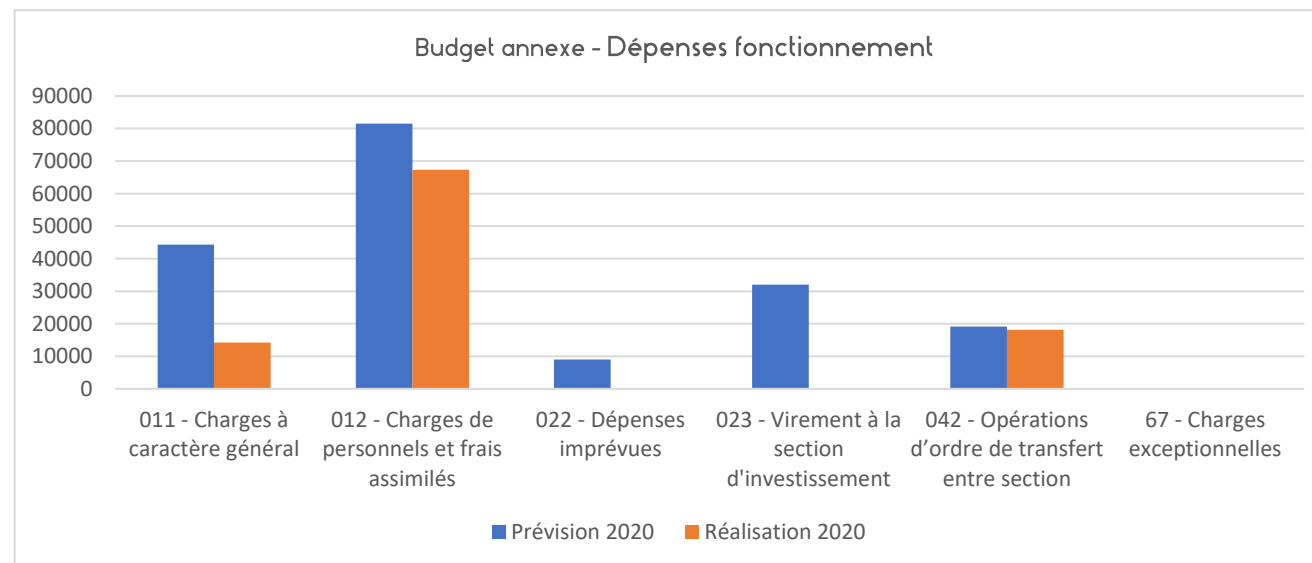
Besoin de financement de la section d'investissement		0,00
Restes à réaliser en dépenses d'investissement		98 734,42 €
Restes à réaliser en recettes d'investissement		586 604,75 €
Besoin de financement après RAR		0,00
Inscription BP 2022		
Investissement	001	579 051,59 €
Fonctionnement	002	561 228,53 €

A-2/ Budget annexe – Compte administratif : Aménagement Marais de Bonnefont

A-2-a / Section de fonctionnement

Dépenses par chapitre

Chapitre	Libellé	Réalisation 2020	Réalisation 2021
011	Charges à caractère général	14 206,07	25 538,41
012	Charges de personnels et frais assimilés	67 366,60	77 730,36
65	Autres charges de gestion courante	0,00	3,45
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	18 137,00	18 707,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	67 234,89
	TOTAL	99 709,67	189 214,11



Chapitre 011 : Différence conséquente entre les réalisations 2020 / 2021 : les inventaires et études programmés pour 2020 ont été réalisés en 2021.

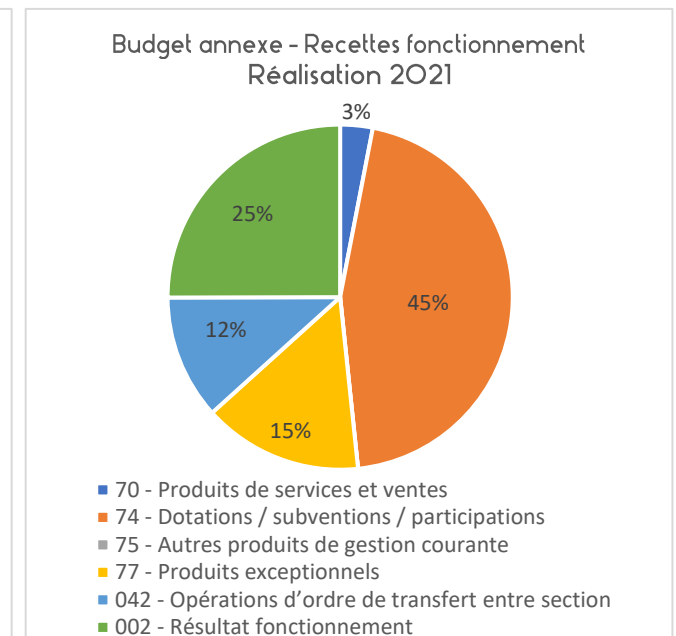
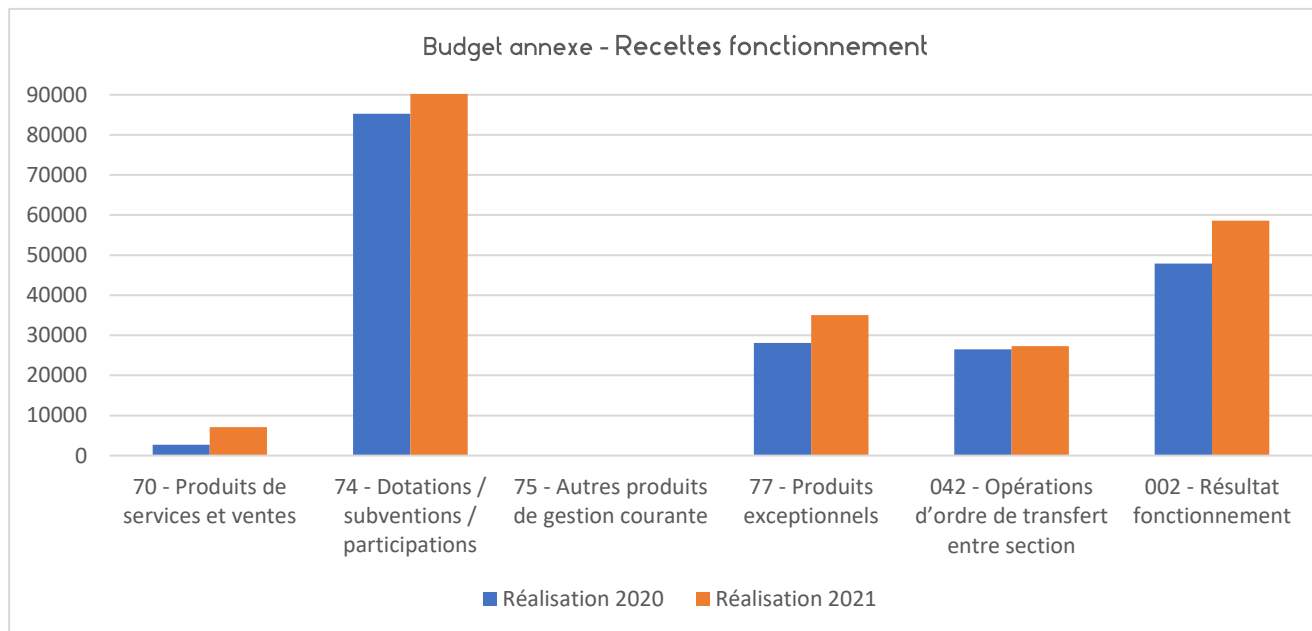
Chapitre 012 : Par rapport à 2020, le SMDMCA a supporté les rémunérations sur une année complète. Pas d'embauche sur 2021.

L'équipe technique de la Communauté de communes devait intervenir pour des travaux d'entretien sur le Marais, mais ces interventions n'ont pas eu lieu.

Chapitre 67 : régularisation d'écritures 2019/2020 suite transfert de la CC CAUVALDOR au SMDMCA.

Recettes par chapitre

Chapitre	Libellé	Réalisation 2020	Réalisation 2021
70	Produits de services et ventes	2 721,00	7 122,64
74	Dotations / subventions / participations	85 270,00	105 958,41
75	Autres produits de gestion courante	0,94	0,40
77	Produits exceptionnels	28 115,43	35 013,53
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	26 469,00	27 260,90
002	Résultat fonctionnement	47 889,69	58 562,07
	TOTAL	190 466,06	233 917,95



Chapitre 70 : Encaissement des entrées au Marais de Bonnefont (forte fréquentation lors d'animations organisées en 2021 par rapport à 2020 = + 161,6 %).

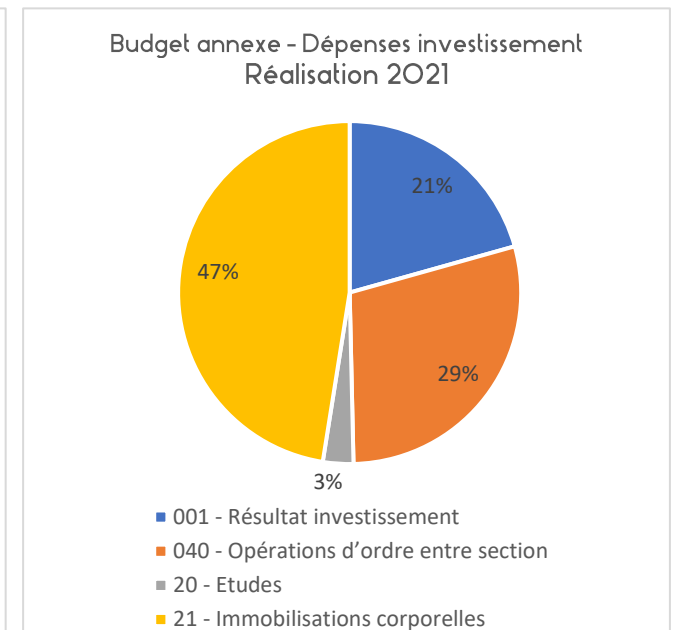
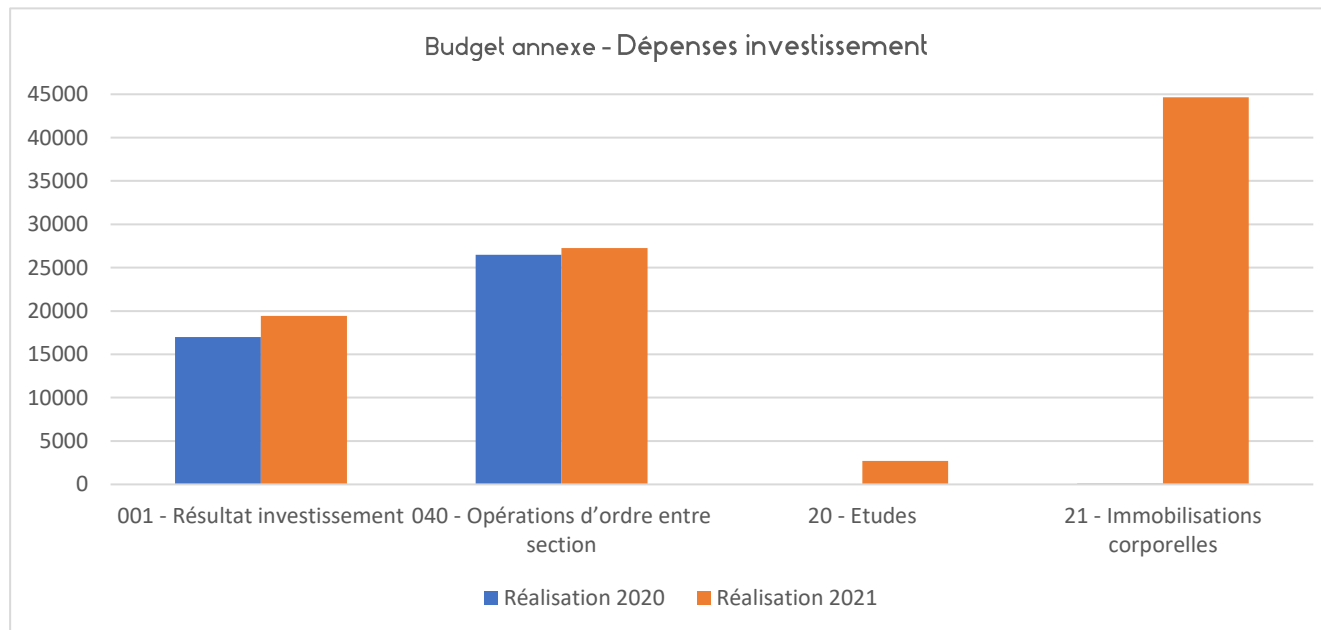
Chapitre 74 : Subventions de la Région Occitanie et de l'Agence de l'Eau Adour garonne.

Chapitre 77 : Ce budget est conformément à l'article 16.4 des statuts, financé par la communauté de communes CAUSSE et VALLEE DE LA DORODGNE après déduction des subventions ou autres recettes.

A-2-b / Section d'investissement

Dépenses par chapitre

Chapitre	Libellé opérations	Réalisation 2020	Réalisation 2021
001	Résultat investissement	17 009,26	19 421,71
040	Opérations d'ordre entre section	26 469,00	27 260,90
20	Etudes	0,00	2 700,00
21	Immobilisations corporelles	87,20	44 660,31
TOTAL GENERAL		43 565,46	94 042,92



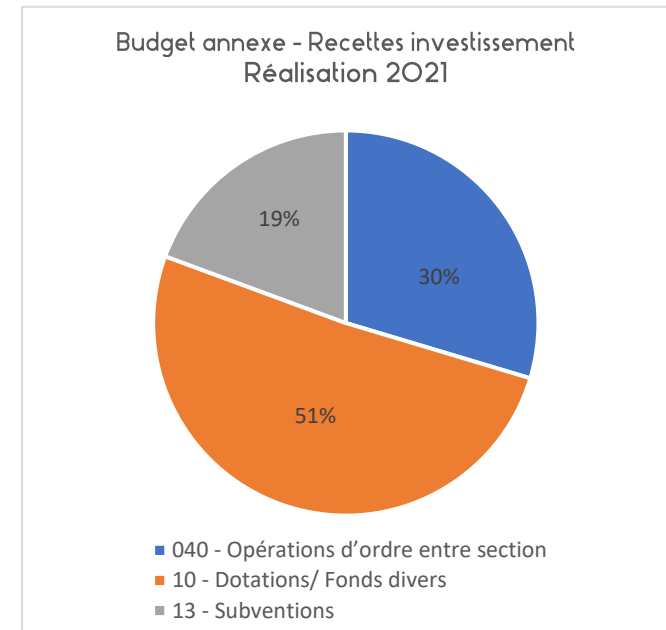
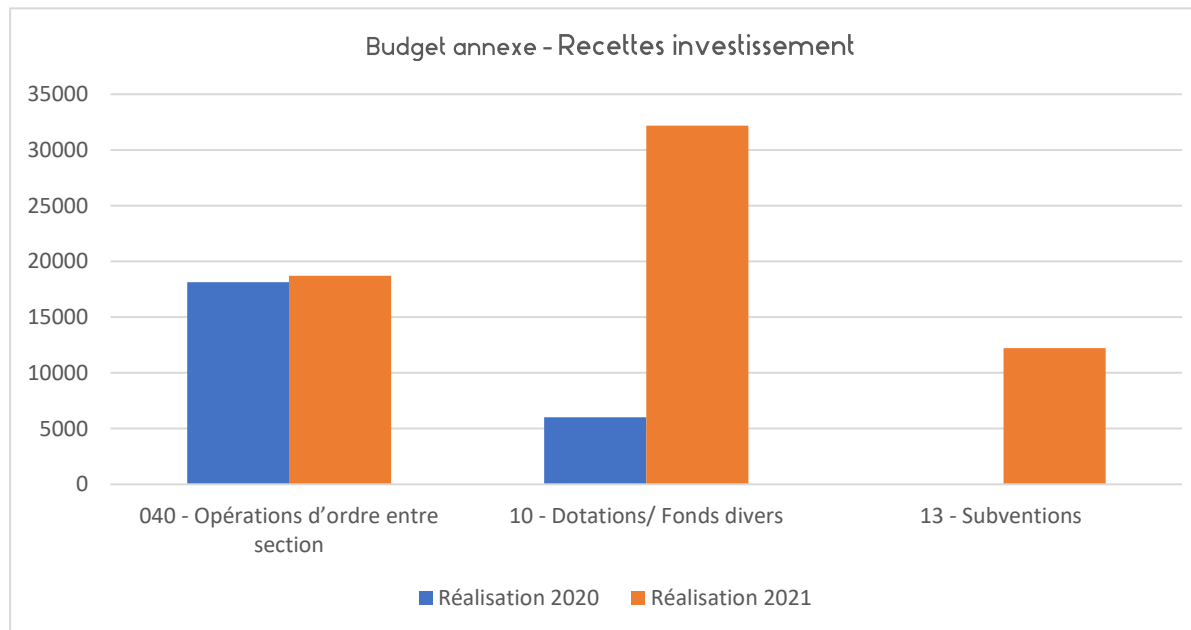
Chapitre 20 : Appui scientifique pour suivi patrimoine naturel.

Chapitre 21 : Installation des jeux extérieurs et acquisition matériels (sondes).

Recettes par chapitre

Chapitre	Libellé opérations	Réalisation 2020	Réalisation 2021
040	Opérations d'ordre entre section	18 137,00	18 707,00
10	Dotations/ Fonds divers/	6 006,75	32 194,32
13	Subventions	0,00	12 225,00
TOTAL GENERAL		24 143,75	63 126,32

Chapitre 13 : Encaissement des subventions sur dépenses des années antérieures .



A-2-c/ Balance générale : Résultats 2021

FONCTIONNEMENT		
Déficit 2020	Excédent 2020	
	58 562,07	
Dépenses 2021	Recettes 2021	Résultats exercice
189 214,11	175 355,88	-13 858,23
TOTAL GENERAL		
189 214,11	233 917,95	
Résultats cumulés		
Déficit	Excédent	
	44 703,84	

INVESTISSEMENT		
Déficit 2020	Excédent 2020	
19 421,71		
Dépenses 2021	Recettes 2021	Résultats exercice
74 621,21	63 126,32	-11 494,89
TOTAL GENERAL		
94 042,92	63 126,32	
Résultats cumulés		
Déficit	Excédent	
30 916,60		

Besoin de financement de la section d'investissement		-30 916,60
Restes à réaliser en dépenses d'investissement		-3 281,55
Restes à réaliser en recettes d'investissement		+32 162,07
Besoin de financement après RAR		-2 036,08
Inscription BP 2022		
Investissement	001	-30 916,60
	1068	-2 036,08
Fonctionnement	002	26 681,78

A-3/ Dette :

Un emprunt est en cours de 500 000,00 euros à taux fixe 1,34 % contracté en 2019. Se termine le 31 janvier 2034 (dépense territorialisées – CC Causses et Vallée de la Dordogne).

Un emprunt contracté le 1^{er} décembre 2021 d'un montant de 400 000,00 euros au taux fixe de 0,79 % pour une durée de 20 ans dont le versement n'a pas été encore sollicité (dépense territorialisées – CC Causses et Vallée de la Dordogne)

B – RESSOURCES HUMAINES AU 31 décembre 2021 :

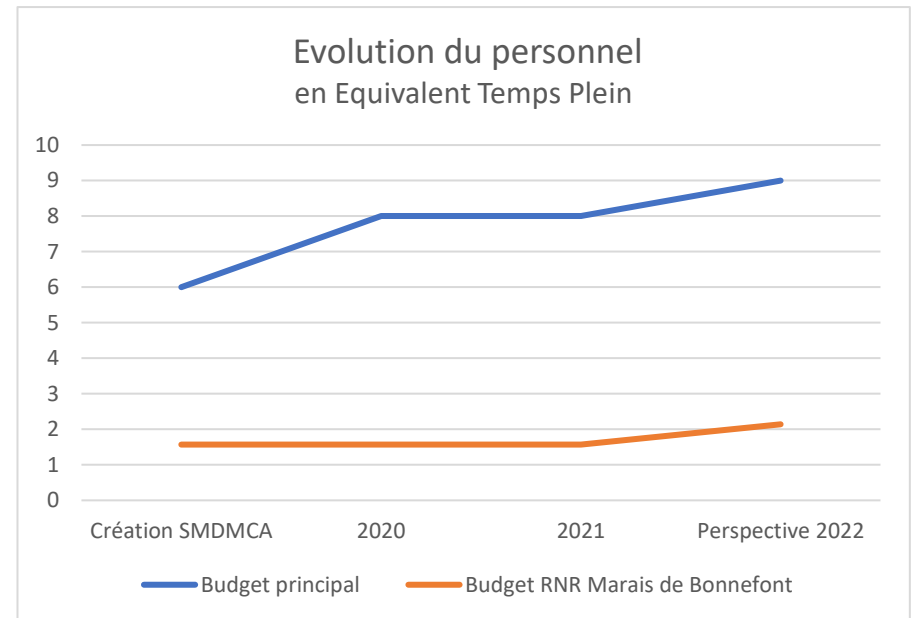
Les agents recrutés au syndicat sont répartis comme suit :

Budget principal :

- Direction administrative : Valérie PETIT (attaché principal – titulaire)
- Direction technique : Audrey LAROUSSE (ingénieur – CDI)
- Assistance administrative : Alice GIGAN (adjoint administratif principal de 2^{ème} classe – titulaire)
- Chargée de mission GEMAPI : Barbara ANNETT (ingénieur – CDD)
- Technicien.ne.s rivière : Lionel DUFAU (agent de maîtrise principal – titulaire), Thomas ETIEN (technicien principal de 2^{ème} classe – CDI), Florian LAFAGE (technicien – CDD), Sylvie MONNIN MENARD (technicien – CDD)

Budget RNR Marais de Bonnefont :

- Conservatrice : Sonia RECOPPE (technicien principal de 1^{ère} classe – titulaire)
- Animatrice nature : Anne-France POILLION (animateur principal de 2^{ème} classe – titulaire / temps non complet 20h hebdomadaires)

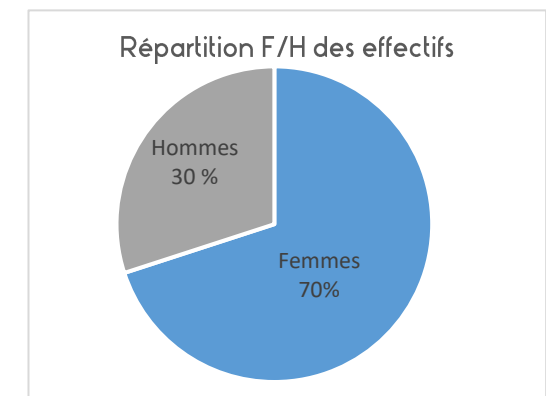


Moyens mis à disposition : véhicules de service, téléphone portable professionnel pour chaque agent (sauf administratifs).

B-1/ Conditions générales d'emploi

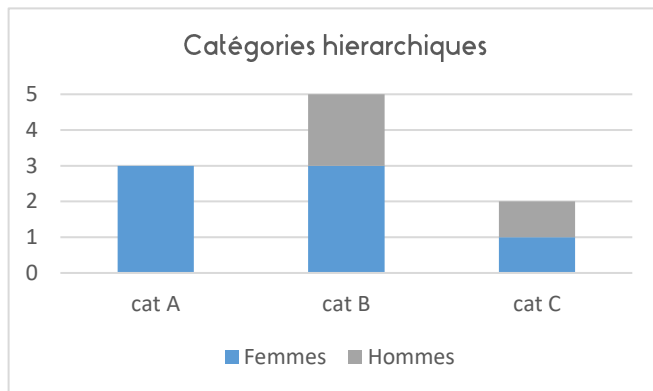
B-1-a/ Filières et statuts

	Titulaires			Non titulaires			Total	
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes
Filière administrative	2	0	2	0	0	0	2	0
Filière technique	1	1	2	3	2	5	4	3
Filière animation	1	0	1	0	0	0	1	0
Total	4	1	5	3	2	5	7	3



B-1-b/ Catégories hiérarchiques

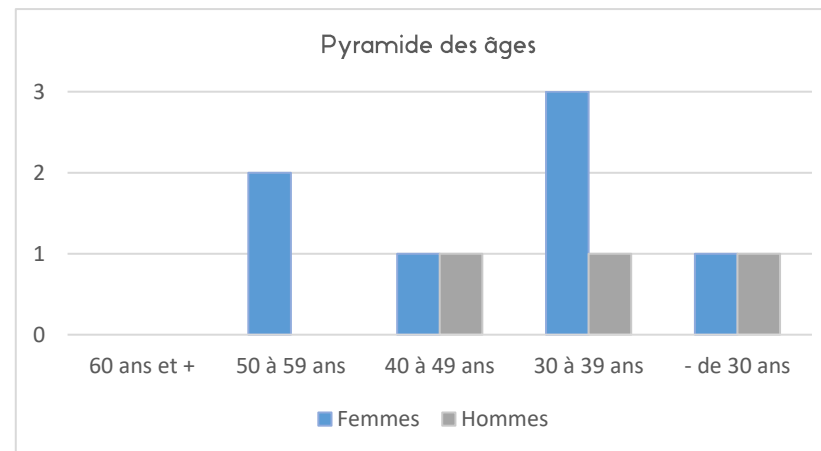
	Femmes	Hommes
cat A	3	0
cat B	3	2
cat C	1	1

B-1-c/ Cadres d'emploi

		Femmes	Hommes	Total
Cat A	Attachés	1	0	1
	Ingénieurs	2	0	2
Cat B	Rédacteurs	0	0	0
	Techniciens	2	2	4
	Animateurs	1	0	1
Cat C	Adjoint administratifs	1	0	1
	Agents de maîtrise	0	1	1
	Adjoint techniques	0	0	0
	Adjoint animation	0	0	0
		7	3	10

B-1-d/ Pyramide des âges

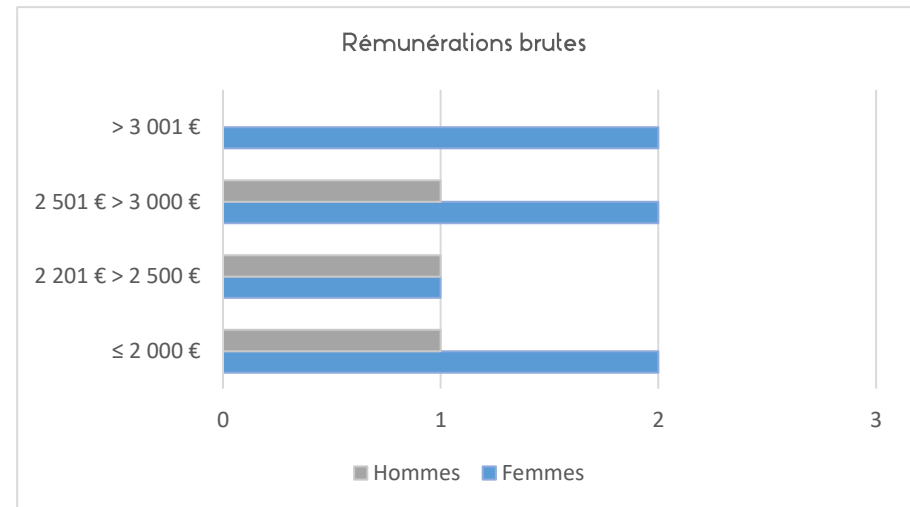
	Femmes	Hommes
60 ans et +	0	0
50 à 59 ans	2	0
40 à 49 ans	1	1
30 à 39 ans	3	1
- de 30 ans	1	1
Total	7	3



B-2/ Rémunérations

Les montants présentés correspondent aux valeurs brutes pour un temps complet. Ils prennent en compte le traitement de base indiciaire, la bonification indiciaire et la part fixe du régime indemnitaire.

	Femmes	Hommes
≤ 2 000 €	2	1
2 201 € > 2 500 €	1	1
2 501 € > 3 000 €	2	1
> 3 001 €	2	0



Perspectives 2022 :

Budget annexe : recrutement 1 agent (CDD 12 mois) - 0,57 ETP

Budget principal : recrutement 1 agent (CDD 6 mois renouvelable) - 1 ETP

C – BUDGETS 2022 :

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2022. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel du syndicat. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le président, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Après l'avoir présenté aux communautés de communes membres, ce budget est réalisé sur les propositions du bureau syndical réuni le 9 février 2022. Il est établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus ;
- de mobiliser des subventions auprès des partenaires publics : Europe, Etat, Régions Occitanie / Auvergne Rhône Alpes / Nouvelle Aquitaine, Départements Lot / Cantal / Corrèze et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne (AEAG) chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent ce budget. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des rémunérations des agents, les intérêts d'emprunt, les dépenses d'entretien et de maintenance des biens mobiliers et immobiliers ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité à financer les projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement regroupe :

- En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine. Il s'agit notamment des acquisitions de biens, des études et des travaux.
- En recettes : les subventions, les participations d'investissement, le fonds de compensation de la TVA (FCTVA perçus en lien avec les projets d'investissement retenus).

Toutes les dépenses et recettes seront identifiées comme étant de la compétence Gemapi ou hors Gemapi, afin que chaque EPCI puisse lever la taxe Gemapi (s'il souhaite l'instaurer).

C-1/ Propositions Budget principal

C-1-a / Section de fonctionnement

<i>Dépenses par chapitre</i>		Prévision 2022		Prévision 2022	
Chapitre	Libellé	Mutualisée	Territorialisée	GEMAPI	HORS GEMAPI
011	Charges à caractère général	91 270,00	288 424,15	297 953,25	81 740,90
012	Charges de personnels et frais assimilés	444 960,00	35 000,00	395 417,60	84 542,40
65	Autres Charges de gestion courante	42 160,00	0,00	34 149,60	8 010,40
66	Charges financières	0,00	8 465,00	3 531,00	4 934,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	33 630,50	33 630,50	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	568 639,35	567 935,63	703,72
	TOTAL	1 512 549,00		1 512 549,00	

Chapitre 011 : En plus des dépenses de fonctionnement courantes du SMDMCA (Electricité, carburant, contrats, ...), des travaux de gestion de la végétation et des embâcles, la sécurisation parcours de loisirs nautiques sont également prévus.

<i>Recettes par chapitre</i>		Prévision 2022		Prévision 2022	
Chapitre	Libellé	Mutualisée	Territorialisée	GEMAPI	HORS GEMAPI
74	Dotations / subventions	302 151,30	117 349,90	323 692,45	95 808,75
77	Produits exceptionnels	414 753,04	99 243,17	493 191,73	20 804,48
002	Résultat fonctionnement	0,00	579 051,59	436 150,34	142 901,25
	TOTAL	1 512 549,00		1 512 549,00	

Chapitre 74 : La prévision de l'aide pour l'animation 2022 de l'Agence de l'Eau Adour Garonne est basée sur un taux de 50 %.

Chapitre 77 : Ce sont les participations des 5 communautés de communes membres du SMDMCA

- CAUSSES ET VALLEE DE LA DORDOGNE = 330 000,00 euros
- XAINTRIE VAL'DORDOGNE = 81 018,30 euros
- GRAND FIGEAC = 76 829,99 euros
- LA CHATAIGNERAIE CANTALIENNE = 24 866,61 euros
- CAUSSE DE LABASTIDE MURAT = 1 281,31 euros

C-1-b / Propositions des actions 2022 avec RAR

RAR (Restes A Réaliser) : il s'agit des dépenses (devis, commandes passées) et recettes (décision d'attribution des aides, contrats signés) engagées en section d'investissement mais non réalisées au 31 décembre 2021.

Actions territorialisées 2022 (dont RAR)

N° ACTION	INTITULE	MONTANT PREVISIONNEL SMDMCA (+RAR) € TTC	G = GEMAPI HG=HORS GEMAPI	EPCI CONCERNEE -(MONTANT € TTC)					Taux max subventions
				CAUVALDOR	GRAND FIGEAC	XAINTRIE VAL DORDOGNE	CHATAIG NERAIE CANTALIE NNE	CAUSSES LABASTIDE MURAT	
PREVENTION DES INONDATIONS									
Taux PAPI DORDOGNE LOTOISE 2012-2019									
201712702	Systèmes d'alerte locaux de crue - Maintenance matérielle	28 523,20	HG	28 523,20	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00%
15715	Réalisation de diagnostics de vulnérabilité - Particuliers	21 000,00	HG	21 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55,00%
15716	Réalisation de diagnostics de vulnérabilité - Entreprises	12 000,00	HG	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35,00%
16000	Maintenance ouvrages PAPI Dordogne lotoise	18 000,00	G	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
16118	Bassin d'infiltration de Lucques - Etudes/Travaux	196 213,60	G	196 213,60	0,00	0,00	0,00	0,00	Etude 70% - Travaux 50%
201836101	Aménagement du bras de Carennac - Etude	359 355,30	G	359 355,30	0,00	0,00	0,00	0,00	70,00%
16221	Bassin d'écrêtement du Labrunie	61 920,00	G	61 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
16222	Bassin d'écrêtement Fontvieille - St Laurent-les-Tours - LEMA/DIG- Travaux	253 809,00	G	253 809,00	0,00	0,00	0,00	0,00	Etude 70% - Travaux 80%
16426a	Etude de faisabilité surinondation plaine de la Tourmente	13 080,00	G	13 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80,00%
17439	Aménagements pour la protection contre les crues à la traversée de Bétaille - Etudes et travaux	276 720,00	G	276 720,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80,00%
GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES - VALORISATION ESPACE RIVIERE									
ACTIONS TRANSVERSALES									
202122700	Suivi des aménagements de restauration de la continuité écologique - Bave/Cère/Mamoul/Sourdoire	18 000,00	G	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
202122701	Etude groupée de restauration de la continuité écologique - Souvigne - Seuil de la Borie	15 000,00	G	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	93,00%

202122701	Etude groupée de restauration de la continuité écologique - Souvigne - Pont Cimetière/Pont la Serre	19 200,00	G	0,00	0,00	19 200,00	0,00	0,00	96,00%
202122701	Etude groupée de restauration de la continuité écologique - Moulin bas/Ressègue	14 400,00	G	0,00	0,00	14 400,00	0,00	0,00	100,00%
202122701	Etude groupée de restauration de la continuité écologique - Batitan/Tourille	24 000,00	G	0,00	0,00	0,00	24 000,00	0,00	50,00%
202123701	Accompagnement pour la mise en défens de cours d'eau et la création de points d'abreuvement	270 000,00	G	150 000,00	90 000,00	30 000,00	0,00	0,00	80,00%
23700	AAP - Restauration de zones humides - Phase 1	305 054,00	G	237 594,00	67 460,00	0,00	0,00	0,00	80,00%
AXE DORDOGNE - BV MARONNE AVAL - PETITS AFFLUENTS									
20202310404	2020 - Suivi des travaux de restauration de la confluence Ouyse/Dordogne à Lacave + PEE	5 660,00	G	5 660,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70,00%
201923107	2019 - Restauration du bras de la Borgne (phase 1 - étude AVP/PRO/LEMA)	8 781,42	G	8 781,42	0,00	0,00	0,00	0,00	70,00%
202140108	Cale d'accès de La Treyne à Pinsac - Travaux	21 468,00	G	21 468,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
202140109	Réalisation d'une station Niv'eau a Carennac - Travaux	12 000,00	HG	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60,00%
23106	Life Rivière Dordogne	115 236,00	G	115 236,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80,00%
2310604	Life Rivière Dordogne - travaux Bras mort de Boutière	302 400,00	G	302 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80,00%
23108	Restauration de frayères sur la Maronne	60 000,00	G	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	80,00%
BV BAVE									
202133201	Travaux de reconnexion du Tabela	60 000,00	G	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70,00%
202123202	Etude hydromorphologique de la Bave à la traversée de Saint-Céré	60 000,00	G	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70,00%
2322001	Gestion des atterrissements Bave 2015 - Etude	8 448,00	HG	8 448,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
BV CERE AVAL									
201822301	Reprise passe à poissons moulin de Barroi - Gagnac sur Cère	10 560,00	G	10 560,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55,00%
BV TOURMENTE SOURDOIRE PALSOU									
20430	Achat sondes de mesures Nitrates	36 000,00	G	36 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00%
BV MAMOUL									
202123504	Etude hydromorphologique de la plaine du Mamoul entre le Frauziol à Cornac et Ségaro à Bretenoux	60 000,00	G	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70,00%
BV BORREZE									
202123601	Restauration hydromorphologique des berges de la Borrezèze à Souillac - AAP Région	24 480,00	G	24 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
BV TOURNEFEUILLE									
201821801	Restauration du corridor rivulaire du Tournefeuille - année 2 du PPG	10 560,00	G	10 560,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70,00%
201723801	Lutte contre le piétinement sur le BV du Tournefeuille - Suivi des travaux	4 976,44	G	4 976,44	0,00	0,00	0,00	0,00	80,00%
BV OUYSE-ALZOU - CAUSSE DE GRAMAT									
BV SOUVIGNE									

2021241001	Inventaires Habitats - Faune-Flore	8 000,00	G	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	70,00%
2021241002	Etude hydromorphologique ruisseau de Chadiot - commune d'Argentat	18 000,00	G	0,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00	70,00%
DIVERS									
40103	Entretien et suivi d'ouvrages	30 000,00	G	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
705	Assistance hydraulique	36 600,20	G	26 009,00	3 873,60	5 031,60	1 686,00	0,00	0,00%
706	Travaux de topographie	39 983,80	G	28 807,00	4 088,40	5 310,00	1 778,40	0,00	0,00%
710	Assistance naturaliste	36 000,20	G	25 409,00	3 873,60	5 031,60	1 686,00	0,00	0,00%

Actions mutualisées 2022 (dont RAR)

Il s'agit de :

- Opération 20184001 : Acquisition de matériels informatique et technique pour 12 296,85 euros (aucune subvention)
- Opération 20204002 : Outils de communication (Site INTERNET) pour 8 100,00 euros (aucune subvention)

2022 :

- 2^e année de crise sanitaire mondiale avec peu de rencontres avec les élus pour présenter le syndicat et la compétence GEMAPI (peu ou pas exercée sur certains territoires).
- La location d'un deuxième véhicule fin 2021 permettra à plusieurs agents de se déplacer sur le territoire du SMDMCA et avancer sur les visites de terrains nécessaires à l'établissement des diagnostics pour l'élaboration des PPG.
- Mise en place de méthode de travail via la visioconférence.
- L'EPCI TULLE AGGLO ayant délibéré pour adhérer au SMDMCA au 01/01/2023, 2022 sera consacré à l'établissement des documents nécessaires pour répondre à cette demande (rapport, statuts, consultations des EPCI membres, ...).

Perspectives pour les années à venir

2022/2023 seront des années des visites de terrain pour établissement des diagnostics ; à l'issue de cette phase seront élaborés les Plans Pluriannuels de Gestion (PPG). Ils regroupent l'ensemble des actions à mettre en œuvre pour limiter l'impact des activités humaines sur la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

Calendrier prévisionnel :

- 1 en cours de renouvellement :
 - Tournefeuille : PPG 2023-2032

- 2 en cours d'élaboration (phase terrain terminée, concertation en cours) :
 - Mamoul : 2022-2031 (enquête publique à venir)
 - Ouyse-Alzou : 2022-2031 reporté en 2022

- 2 en phase de reconnaissance terrain (stades d'avancement différents) :
 - Bave : 2022-2031
 - Cère : 2022-2031

- 4 devant faire l'objet d'une concertation avec une collectivité non adhérente :
 - Dordogne/Maronne aval/petits affluents (EPCI Midi-Corrézien) : Terrain Maronne en cours de finalisation.
 - Borrèze (Pays de Fénelon) : Rencontre en cours d'organisation
 - Souvigne (Tulle aggro) : terrain à terminer sur le bassin amont (contractualisation à prévoir avant adhésion au 1^{er} janvier 2023)
 - Tourmente-Sourdoire-Palsou (EPCI Midi-Corrézien) : Prévu initialement pour 2021-2030, élaboration en stand-by (phase programmation)

C-2/ Proposition Budget annexe - : Aménagement Marais de Bonnefont

C-2-a / Section de fonctionnement

Dépenses par chapitre

Chapitre	Libellé	Prévision 2021	Prévision 2022
011	Charges à caractère général	42 177,00	38 666,40
012	Charges de personnels et frais assimilés	87 694,63	105 233,41
65	Autres charges de gestion courante	10,00	10,00
023	Virement à la section d'investissement	14 167,40	13 554,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	18 707,00	23 333,00
67	Charges exceptionnelles	67 234,89	0,00
	TOTAL	229 990,92	180 796,81

Recettes par chapitre

Chapitre	Libellé	Prévision 2021	Prévision 2022
70	Produits de services et ventes	1 000,00	2 000,00
74	Dotations / subventions / participations	108 054,23	108 977,60
75	Autres produits de gestion courante	1,09	0,00
77	Produits exceptionnels	35 112,63	18 960,43
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	27 260,90	24 177,00
002	Résultat fonctionnement	58 562,07	26 681,78
	TOTAL	229 990,92	180 796,81

Chapitre 74 : il s'agit des aides Région Occitanie et Agence de l'Eau Adour Garonne pour l'animation 2022

Chapitre 77 : il s'agit de la participation de la communauté de Communes CAUSSES ET VALLEE DE LA DORDOGNE.

C-2-b / Section d'investissement

Dépenses par chapitre

Chapitre	Libellé opérations	RAR	Prévision 2022
001	Résultat investissement	0,00	30 916,60
040	Opérations d'ordre entre section	0,00	24 177,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	6 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 714,35	14 430,00
23	Immobilisations en cours	567,20	3 400,00
	TOTAL GENERAL	3 281,55	78 923,60

Chapitre 20 : Communication / Expertise

Chapitre 21 : Matériel informatique / Matériel Technique / Signalétique

Chapitre 23 : travaux dans le marais

Recettes par chapitre

Chapitre	Libellé opérations	RAR	Prévision 2022
021	Virement de section fonctionnement	0,00	13 554,00
040	Opérations d'ordre entre section	0,00	23 333,00
10	Dotations/ Fonds divers/	0,00	2 036,08
13	Subventions	32 162,07	11 120,00
TOTAL GENERAL		32 162,07	50 043,08

Chapitre 13 : Subvention de la Région Occitanie